# Master of Advanced Studies (MAS) en administration publique (MPA) Mémoire

**TITRE**

# Prénom et nom de l’auteur·e

Composition du jury (rapporteur·e, co-rapporteur·e et expert·e externe)

Date (complète ou mention du mois et de l’année)

TABLE DES MATIERES

Le mémoire devrait comprendre les points suivants :

* Résumé (si le mémoire est rédigé dans une autre langue que le français, un résumé en français est requis)
* Introduction
* Problématique
* Approches théoriques et définitions
* Design du mémoire (questions de recherche, objectifs du travail, revue de littérature, méthodologie avec, le cas échéant, des hypothèses, plan du travail)
* Présentation des résultats
* Analyses et discussions
* Recommandations
* Conclusions
* Bibliographie (selon consignes annexées)
* Liste des abréviations
* Annexes (numérotées)
* Engagements de l’auteur·e du mémoire

**ENGAGEMENTS DE L’AUTEUR-E DU MEMOIRE**

# Je déclare par la présente que j’ai réalisé ce travail de manière autonome et que je n’ai utilisé aucun autre moyen que ceux indiqués dans le texte. Tous les passages inspirés ou cités d’autres auteur·es sont dûment mentionnés comme tels. Je suis conscient·e que de fausses déclarations peuvent conduire l’IDHEAP à me retirer le diplôme MPA.

Ce travail reflète mes opinions et n’engage que moi-même, non pas les membres du jury qui m’ont accompagné·e dans cette recherche.

En tant qu’auteur·e, j’ai la possibilité de disposer de mon texte selon mon gré. La diffusion du texte avec le logo de l’IDHEAP ne peut se faire qu’avec l’accord spécifique du jury.

Par ailleurs, j’accepte que mon mémoire soit consulté par les participant·e·s de l’IDHEAP, de même que par des personnes externes, qui seraient intéressé·e·s par le sujet que j’ai développé, sous réserve d’une déclaration spécifique de confidentialité (*dans le cas contraire, veuillez indiquer les restrictions).*

Lieu et date Signature

**BIBLIOGRAPHIE**

La bibliographie du mémoire peut être placée à la fin du chapitre ou du texte. Elle se présente régulièrement dans l’ordre alphabétique, mais peut éventuellement être organisée selon les thèmes ou le type de documentation (livres, articles scientifiques, rapports, textes officiels…).

## Selon la méthode « traditionnelle »

Trois types de référence bibliographique sont communément employés :

## Publications sous forme de volumes ou de brochures :

NOM DE L’AUTEUR, P. (prénom), *Titre, (Sous-titre)*, Lieu de parution, Editeur, (Edition), (titre de la collection), année d’édition, (numéro du volume de la collection), (nombre de pages).

Ex. : CHEVALLIER, J., *Science administrative*, Paris, PUF, Collection Thémis, 1986.

## Publications dans un périodique :

NOM DE L’AUTEUR, P. (prénom), « Titre de l’article », *Titre de la revue non abrégé*, Lieu de publication de la revue, volume, mois, année ou numéro, pagination.

Ex. : RUFFAT, J., « La tutelle sur la Poste américaine », *Politiques et Management public*

(Paris), volume 8, décembre 1990, no 4, pp. 119-134.

## Publications dans un volume :

NOM DE L’AUTEUR, P. (prénom), « Titre de l’article », dans Nom, P. (prénom) du

« directeur d’édition » (sous la direction de), *Titre du livre, (Sous-titre)*, Lieu de parution, Nom de l’Editeur, (Edition), (titre de la collection), année d’édition, (numéro du volume de la collection), pagination.

Ex. : CASTORIADIS, C., « Démocratie et développement », dans Brauman, R., (sous la direction de), *Le Tiers-mondisme en question*, Paris, Edition Olivier Orban, Collection

« Liberté sans frontières », 1986, pp. 212-220.

Notes : Les éléments signalés entre parenthèses ci-dessus sont optionnels; tous les autres doivent être indiqués dans l’ordre présenté.

D’autres modèles de présentation bibliographique peuvent être utilisés. Une fois le modèle choisi, la règle est constante et méthodique.

## Selon la méthode anglo-saxonne

Si les éléments des citations bibliographiques selon la méthode « traditionnelle » peuvent être repris, la bibliographie se présente ainsi :

NOM DE L’AUTEUR, P. (prénom)

Année d’édition *(Titre), (Sous-titre)*, Lieu de parution, Editeur (Edition), (titre de la collection), (numéro du volume de la collection), (nombre de pages).

Ex : CHEVALIER, J.

1986 *Science administrative*, Paris, PUF, Collection Thémis